Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Quéven Kewenn	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal *Séance publique du 18 décembre 2025*
Référence : 2025.118	*Objet :* **Renouvellement de la labellisation Info Jeunes - Période 2026-2032**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 28** Présents : 23 Absent : 1 Procurations : 4 **Votants : 27**	**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** **Présents** : Marc Boutruche, Fabrice Klein, Jean-Pierre Allain, Céline Olivier, Raymond Boyer, Nicole Naour, Anthony Follo, Julie Gillmann, Pascale Gillard, Damien Baudet, Marc Le Tallec, Myriam Pierre, Bertrand Rico, Aziliz Daniel, Jean-Luc Le Flécher, Sophie Cargoët, Thierry Champion, Stéphane Le Ravalec, Christian Le Cagnec, Laurence Mévélec, Danielle Le Marre, Karine Tardy, Yann Guevel. **Absent :** Christophe Gérard **Pouvoirs** : **Pierrette Para** à Raymond Boyer, **Sandrine Fayot** à Stéphane Le Ravalec, **Pierre-Emmanuel Hervé** à Myriam Pierre, **Nolwenn Garcia** à Marc Boutruche.

La structure **Info Jeunes de Quéven**, créée en décembre 2016, a bénéficié d'une première relabellisation en 2021, arrivée à échéance en mars 2025.

Cette mission de service public, définie et garantie par l'État, s'inscrit dans un cadre national dont la mise en œuvre locale est confiée aux Régions. Celles-ci attribuent le label pour une durée de six ans, incluant un bilan intermédiaire obligatoire au terme de trois années.

Il est précisé que ce bilan à mi-parcours a pour objet de vérifier la conformité des actions conduites avec les exigences du label, notamment en matière :

- d'adéquation aux besoins des jeunes usagers,
- de mobilisation des partenariats,
- d'actualisation du diagnostic initial,
- de participation et d'implication des jeunes.

Rattaché au service Animation Enfance-Jeunesse, Info Jeunes a pour vocation de garantir à tous les jeunes un accès libre, gratuit, anonyme et non discriminatoire à l'information. Il constitue un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'animation, destiné aux 15-30 ans, couvrant l'ensemble des thématiques liées à leur vie quotidienne :

- Construire son parcours,
- Travailler,
- Prendre soin de soi,
- Se distraire,
- Partir à l'étranger,
- Se loger,
- Se déplacer,
- S'engager,
- Entreprendre,
- Créer une activité,
- Accéder à ses droits,
- Apprendre à s'informer et saisir les opportunités de leur environnement.

Le nouveau projet de Service Info Jeunes (SIJ), élaboré sur la base du diagnostic actualisé et destiné à répondre aux exigences de la relabellisation, est annexé à la présente délibération.
Il est rappelé que le dossier de labellisation se structure autour de trois axes principaux :

- Renforcer la visibilité de l'Info Jeunes,
- Impulser un travail partenarial et développer le réseau,
- Animer l'Info Jeunes sur l'ensemble du territoire communautaire.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Le dossier comporte également :

- le diagnostic territorial,
- le projet de structure,
- les modalités de fonctionnement.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 27 voix pour,

- **Approuve les objectifs et orientations présentés dans le dossier de labellisation**.
- **Autorise le Maire ou son représentant à solliciter les services compétents pour l'obtention de la nouvelle labellisation « Info Jeunes » pour la période 2026-2032.**

A Quéven, le 18 décembre 2025
Marc Boutruche,
Maire de Quéven



Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Pièces justificatives - Dossier de relabellisation

Annexes

1. Cahier des charges
2. Règlement intérieur 2025
3. Charte de l'Information Jeunesse
4. Débilébation IJ
5. Budget dédié à l'Information Jeunesse 2025
6. Organigramme de la structure
7. Fiches de poste : cordinateur et informatrice
8. Cv informatrice
9. Attestation de formation IJ

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

LA SIJ ET SON TERRITOIRE	
Nom de la structure Info Jeunes	Info Jeunes Quiven
Date de première labellisation	2014
Années de relabellisation	2021
Nom du ou des territoires couverts	Quiven, Gestel, Pont-Scorff
Nombre de lieux *	Antennes : ø Permanences : ø
Temps d'ouverture de la structure	35h / Semaine
Accessibilité PMR	oui
Nombre d'habitants	8906
Nombre de jeunes sur le territoire (13 à 29 ans)**	1488
Nombre de jeunes fréquentant les établissements du secondaire et de l'enseignement supérieur sur le territoire**	
Nombre de jeunes rencontrés par la SIJ sur l'année n-1	- Accueil individuel : - Actions collectives :
ETP dédiés à l'IJ **Nom des conseillers IJ et temps de travail dédié**	Le Cam Anne-Louise

*Antenne : Lorsqu'il y a plusieurs lieux d'accueil sur un même territoire, accueil assuré par des conseillers IJ différents.

Permanence : Lieu différent du lieu d'accueil de la SIJ, dans lequel se déplacent les conseillers IJ sur des créneaux définis.

** info à trouver sur l'observatoire de la Région Bretagne : accès à Kartenn

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Auto-évaluation (cocher la case)	Commentaires du service instructeur
1. Garantir une information objective	Offrir une information indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale	S'abstenir de tout positionnement politique, religieux ou commercial dans l'exercice de sa mission	X	
	Présenter un fonctionnement démocratique (si la structure IJ est de forme associative)	Réunir au moins 1 fois par an l'assemblée générale des membres Garantir la participation effective et le droit de vote des membres à jour de leurs obligations ainsi que la communication à ceux-ci des documents nécessaires à leur information, selon les modalités fixées par ses statuts ou son règlement intérieur Faire approuver par l'assemblée générale le renouvellement régulier des membres chargés de l'administration ou de la direction ainsi que l'activité, le budget et comptes de la structure Respecter le Contrat d'engagement républicain		
2. Accueillir tous les jeunes sans distinction	Accueillir et informer tous les jeunes sans discrimination au sens de l'article L225-1 du code pénal	Accueillir les jeunes sans distinction de sexe, d'appartenance ou de religion Adapter l'accueil aux publics les plus fragiles (jeunes sous-main de justice, jeunes sortant de l'ASE, jeunes en rupture familiale, jeunes illettrés) et aux publics à besoins spécifiques (jeunes en situation de handicap) Produire des documents d'information simples et compréhensibles par tous	X X X	
	Respecter le droit à la vie privée des jeunes	Respecter le droit à ne pas révéler son identité	X	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

3. Impulser un travail partenarial et coordonné avec les acteurs du territoire impliqués dans les politiques de jeunesse, les jeunes et le réseau afin de développer une offre de service conforme aux attentes et besoins des jeunes	**S'insérer dans l'animation régionale du réseau**	**Inscrire son action dans la stratégie régionale impulsée par le CRIJ et dans la stratégie impulsée par IJF et la Région** Adhésion à IJF	X	
	Déployer une politique partenariale afin de développer une offre de service coordonnée conforme aux attentes et besoins des jeunes	**Réaliser (ou actualiser pour une relabellisation) une analyse du territoire (taille, caractéristiques, offres de services disponibles, etc.) et des publics (nombre de jeunes, profil des jeunes, etc.) en lien avec les acteurs du territoire impliqués dans les politiques de jeunesse**	X	
		Travailler (ou renforcer le travail pour une relabellisation) en réseau avec les autres services et structures de jeunesse et les autres organismes qui interviennent auprès des jeunes	X	
		Mettre en place des partenariats pour fluidifier l'information qui concerne les jeunes	X	
		Réorienter les jeunes, si nécessaire, vers les structures partenaires pour un accompagnement approfondi et spécifique (mission locale, PAEJ, MAD, etc...)	X	
	Associer les jeunes du territoire à la construction de l'offre d'information et s'assurer de l'adéquation de l'offre avec leur besoin	**Associer les jeunes à l'analyse territoriale et à l'élaboration du projet de la structure IJ** **Mener régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des publics et renseigner l'enquête de satisfaction disponible via IJ Stat.**	X	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

		(cf annexe 1. Enquête de satisfaction à inclure au dossier)		
		Faire évoluer l'offre de service en fonction des besoins et attentes des jeunes.	X	
		Construire avec les jeunes une analyse simplifiée de leurs attentes et de leurs profils en garantissant le respect de l'anonymat	X	
		Associer les jeunes à la gouvernance de la structure IJ	X	
4. Renforcer la visibilité du réseau IJ et en faciliter l'accès	**Garantir une large couverture territoriale de l'IJ pour garantir un accès facilité des jeunes à l'information**	**Assurer une présence en ligne complémentaire aux temps d'accueil en présentiel**	X	
		Développer une offre « hors les murs » pour tous les jeunes en lien avec le tissu associatif local et les établissements scolaires	X	
	Adapter la pratique aux besoins des jeunes	**Déterminer des horaires d'ouverture adaptés aux disponibilités et aux besoins des jeunes**	X	
		Adapter la présence en ligne aux évolutions des pratiques numériques des jeunes	X	
		Garantir la présence en ligne	X	
		Favoriser les informations accessibles sur smartphone		
		Tendre vers la communication des documents d'information sous forme numérique	X	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

		Encourager le transfert de fichiers vers les boites mails personnelles des jeunes et limiter l'impression des documents.	X	
	Assurer une bonne visibilité des structures IJ	**Identifier la structure et son label par la signalétique de marque et d'Etat, visible de l'espace public**	X	
		Délivrer des informations actualisées sur le fonctionnement de la structure IJ par un site dédié ou un onglet sur le site de la collectivité porteuse	X	
		Installer la structure dans un lieu proche des lieux de vie des jeunes et/ou d'une structure administrative concernant les jeunes, accessible en transports en commun, respectueux des normes de sécurité	X	
5. Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes	**Garantir des conditions matérielles nécessaires à la bonne information des jeunes**	**Distinguer un espace pour l'information généraliste/un espace pour la réception en entretien**	X	
		Prendre un abonnement à la documentation information jeunesse nationale éditée par le CIDJ (actuel CIDJ/IJ Box) et à l'offre de services régionale du CRIJ Bretagne.	X	
		Offrir une information exacte, pratique, facile à utiliser et adaptée aux besoins des jeunes	X	
		Mettre à disposition du matériel informatique alimenté en haut débit en quantité adaptée à la fréquentation	X	
		Mettre en place ou tendre vers une stratégie d'IJ verte : fournitures et équipements de bureau respectueux de l'environnement, réduction de l'empreinte numérique, gestion des déchets papiers, attitudes et pratiques DD, … (cf. annexe	X	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

		2. « Pour une IJ verte » conçu par Eryica et Eurodesk).		
	Garantir le libre accès à une information gratuite nationale et régionale	**Disposer d'un fonds documentaire minimum (documentation nationale, régionale et européenne, documents thématiques, quotidien régional)**	X	
		Mettre à disposition des conditions matérielles gratuites d'accès à l'information	X	
		Mettre à disposition les informations en ligne	X	
	Accompagner les jeunes dans l'accès aux droits en développant une offre de service généraliste et thématisée, notamment dans les champs de l'insertion professionnelle, du logement, de l'emploi, de la santé, de la mobilité, de l'engagement, du numérique, des loisirs, de la culture, etc.	**Offrir des réponses personnalisées aux questions posées par les jeunes**	X	
		Développer une offre de services généralistes liés à l'insertion professionnelle (aide à la rédaction de CV, lettre de motivation ...)	X	
		Développer une offre de services diversifiée dans les champs que couvre l'IJ et de mise en relation avec les structures d'information thématisées (logement, emploi, ...)	X	
		Accompagner les jeunes plus particulièrement dans l'accès aux droits, la mobilité, l'accès à l'engagement	X	
		Offrir aux usagers un accompagnement individualisé permettant d'identifier clairement le besoin et de sélectionner les acteurs qui seront le mieux à même d'y répondre	X	
		Présenter l'offre d'information en s'appuyant sur les demandes et les besoins des jeunes	X	
		Assurer une éducation à l'information incluant l'impact des pratiques numériques.	X	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

	Garantir les moyens humains nécessaires à l'animation de la structure	**Au moins 1 équivalent temps plein formé (cf. annexe 3. socle commun de formation).** Selon le projet local d'information jeunesse de la structure au regard du diagnostic territorial établi et notamment de la taille du territoire et du nombre de jeunes effectivement présents sur le territoire, l'affectation des moyens humains pourra être adaptée en cohérence avec le projet. **Cet ETP doit être positionné physiquement au sein de la structure « Information Jeunesse »**	X X	
6. Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux régional, national et international de l'Information jeunesse	**Garantir une qualification minimale des informateurs jeunesse**	**Participation aux rencontres départementales et régionales du réseau IJ organisées par le CRIJ et l'ADIJ** Participation à la dynamique nationale portée par IJ France. **Pour les conseillers IJ :** **- Disposer d'une expérience d'information et d'accueil du public** **- 100% des conseillers formés aux pratiques numérique d'information des jeunes** **- Formation initiale obligatoire pour tout conseiller**	X X X	
7. Organiser avec le service instructeur l'évaluation de l'activité de la structure	**Prévoir dans le projet de la structure IJ une évaluation des actions menées**	**Disposer d'un outil d'évaluation périodique : utilisation de IJ Stat et renseignement régulier de l'enquête de satisfaction** **Communication annuelle d'un rapport d'activité au CRIJ** Faire remonter les éléments quantitatifs et qualitatifs d'évaluation au niveau régional	X \	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PÔLE JEUNESSE



LE BARATIN – INFO JEUNES – L'ATELIER – LE STUDIO – ALSH

Quéven
Kewenn

Pôle Jeunesse Quéven

2025-2026

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

TABLE DES MATIÈRES :

I. Présentation du Pôle Jeunesse de Quéven **3**
A. Le «Baratin» : L'espace détente, ludique et convivial pour les jeunes 4
Le SIJ : Service Information Jeunesse 4
B. L'espace création 6
Une salle de répétition et de spectacles 6
Un espace création pour la vidéo 7
C. L'ALSH « La Ferme de Kerzec » : l'accueil de loisirs des 12/17 ans 9
II. Le fonctionnement du Pôle Jeunesse **10**
A. Les horaires d'ouverture 10
B. Le matériel 11
C. Les activités 11
III. Les règles de vie **12**

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

I. Présentation du Pôle Jeunesse de Quéven

Le Pôle Jeunesse propose des services à destination des adolescents et jeunes adultes. Il s'inscrit dans un projet municipal global dont la finalité est d'œuvrer tous ensemble à la formation des adolescents, citoyens épanouis, libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de leur évolution.

En pratique, le Pôle Jeunesse a notamment pour mission de mettre en œuvre des services d'accueil, d'écoute et de conseil adaptés aux besoins et attentes des jeunes Quévenois qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants ou demandeurs d'emplois, ainsi qu'à leurs familles.Il fédère et regroupe l'ensemble des services d'animations à destination des jeunes à partir du collège. Situé entre les Arcs et la Médiathèque, en cœur de ville, il est facilement identifiable et accessible.

Le Pôle Jeunesse est composé de 4 entités distinctes qui fonctionnent en complémentarités pour un accompagnement global des publics :

- Le Baratin
- Un Point Information
- Les Espaces Création
- Un Accueil de loisirs pour les 12/17 ans

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

A. Le «Baratin» : L'espace détente, ludique et convivial pour les jeunes



Le Baratin est un espace cafétéria et ludothèque ouvert à tous. Ce lieu informel de rencontre et de discussion est défini comme une des portes d'entrée du Pôle Jeunesse.

Il permet de découvrir les multiples possibilités de cette structure autour d'un café, de bonbons ou d'une limonade. On peut s'y détendre, "glander" et profiter de l'espace ludique. On peut y retrouver des consoles de jeux vidéo et casques de réalité virtuelle, un baby-foot, un jeu de fléchettes de bar et plus d'une centaine de jeux de société qui peuvent être utilisés librement, seul, en groupe ou accompagné par un animateur référent.

A l'initiative des jeunes, l'espace propose aussi des soirées "chill" ou la mise en place de jeux de rôles grandeur nature; tout est possible ! L'idée est de les rendre acteurs de leur quotidien et pas seulement « consommateurs » d'animations ou de projets clé en mains.

Ouvert du mardi au dimanche de 14h00 à 19h00, cet espace permet à tous de se rencontrer facilement et dans la bonne humeur. Cette amplitude horaire est importante pour favoriser la venue des familles, des plus jeunes, des étudiants et des jeunes adultes.

Depuis 2016, une association de jeux de société à été créée par des jeunes et des parents passionnés, "JocLud". Cette association organise des soirées jeux de sociétés tous les vendredis

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

soirs. En complémentarité, des sessions thématiques sont proposées par un animateur du Pôle Jeunesse pendant les vacances scolaires, afin d'initier les jeunes à l'univers ludique.

Une politique ludothèque commune avec la Médiathèque révèle l'engouement indéniable de la ville autour du jeu de société. Cette dynamique a donné naissance, en 2023, au festival « Quéven joue », organisé chaque année depuis par les deux services municipaux, en collaboration avec l'association « Joclud » mentionnée précédemment. Ce rendez-vous annuel réunit plus de 1000 participants à chaque édition.

Les partenaires ludiques :

- Médiathèque
- L'Association de jeux de société Joclud
- L'Association Morbihannaise de Yu-Gi-Oh
- L'Association de Smash Bros Poc'han Versus
- Le collège

Le Baratin étant un espace de rencontre ouvert à tous, de nombreux partenariats ont été créés afin de permettre un travail d'inclusion conséquent. En effet, depuis plusieurs années, des structures spécialisées viennent accompagner des personnes en situation de handicap à travailler autour de l'autonomie. Ces démarches permettent de faire de la sensibilisation au quotidien auprès de chacun et de faciliter le vivre-ensemble.

Les partenaires sociaux :

- IME Quimperlé
- Dispositifs Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP)
- Hôpital de jour de Lorient
- Aide Sociale à l'Enfance
- Sauvegarde 56
- AFP - Aide Familiale Populaire
- Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents - Hennebont (CPEA)
- OASIS Service à la personne
- Educ Indépendant
- ADAPEI

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Lien avec le collège :

Les animateurs du Baratin sont présents 2 fois par semaine au collège pour animer des séances découvertes autour du jeu de société, cela permet de rencontrer plus de 70 jeunes par jours, mais également de faire de la médiation concernant les autres actions que nous mettons en place au sein de la structure (réunions, ateliers ou répétitions).

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

B.Info Jeunes Quéven : Service Information Jeunesse



La structure Info Jeunes de Quéven est un espace de proximité et d'information pour les jeunes de 11 à 30 ans : projets de vie, loisirs, aide à la recherche de formations… L'espace est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande. De la recherche d'information à l'entretien adapté pour une relation de conseil, la mission de la structure est d'accompagner de manière anonyme et confidentielle le jeune dans son parcours individuel à tout moment de sa vie et dans l'exercice de ses droits.

Structure ressource, Info Jeunes Quéven répond à des besoins identifiés par les acteurs locaux et met à la disposition des jeunes une base documentaire commune à l'ensemble des structures info jeunes en termes de formation notamment.

La structure Info Jeunes est une structure labellisée par le Président de la Région. La demande de labellisation est instruite par la Région Bretagne. L'obtention du label d'Etat impose de suivre un cahier des charges très rigoureux avec notamment le respect de la charte information-jeunesse.

L'obtention du label est formalisé par un arrêté de labellisation signé par le Président de Région, valable pour une durée de 6 ans.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Ce label permet à la structure de bénéficier des services du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport, en matière d'animation, de formation et de ressources techniques.

La Structure Info Jeunes assure également un rôle de relais d'information et d'orientation entre différents partenaires notamment les centres sociaux, la Mission Locale, le CCAS, les établissements scolaires de la ville, la médiathèque…

Le nouveau bâtiment a ouvert ses portes au mois de mai 2024, fêtant pour l'occasion son 10ème anniversaire.
Il a été imaginé et construit pour répondre aux besoins des jeunes et à leur évolution. Suite à de nombreuses observations et échanges avec les jeunes, voici ce qui a émergé :
C'est un espace de discussion, d'information, de travail et de détente. Suite à ces constats, nous avons décidé de repenser l'ensemble du Pôle Jeunesse pour permettre de répondre au mieux aux attentes du public. L'espace est donc accessible à partir de 14 ans, sauf si besoin d'une information spécifique. Cela permet aux plus âgés de créer un lieu où ils pourront évoluer et se sentir à leur place.

Les partenaires :

- Mission Locale
- France Travail
- PAEJ
- Défis
- ADAPT
- UIMM
- Collège Joseph Kerbellec
- SIJ de Bretagne
- CIO
- CCAS
- Médiathèque
- Bénévoles :
  - Cours de français
  - Cours de Maths
  - Aide aux devoirs

Architecturalement parlant, les 5 espaces ont été repensés en respectant la volonté de créer une ambiance informelle, tout en ayant de l'information à disposition.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

- **Espace co-working et salle de réunion :** ce lieu a pour objectif de permettre aux jeunes, aux professionnels de la jeunesse, aux associations ou encore aux services de la mairie de mener des réunions ou des séances de travail dans un espace dédié. Cette salle possède des tables à roulettes et pliable leur permettant de changer de disposition à volonté pour en modifier la nature (la salle de réunion peut devenir si besoin une extension de la partie atelier lors d'un cours de couture par exemple). Ces possibilités d'accueillir différents publics dans l'espace modulable permettent aux jeunes fréquentant l'espace IJ de voir le champ des possibles.

- **Espace détente :** l'espace détente à été réfléchi pour que les jeunes puissent avoir un espace de tranquillité hors de leur sphère privée (la maison) et de leur sphère scolaire. C'est un lieu neutre qui leur permet de venir sans obligation, ni contrainte. Afin de renforcer cet aspect détente des canapés, une table basse et une mangathèque sont présents. L'objectif est de ne pas se sentir dans une institution, mais vraiment dans un espace dédié à la jeunesse.

- **Bureau individuel :** Un bureau est nécessaire au sein d'une structure IJ, il faut créer un espace anonyme, neutre et fermé permettant des échanges plus personnels et favorisant les discussions lors d'entretiens individuels. Il est également mis à disposition des jeunes et des professionnels, pour des recherches d'orientation pour la rédaction de dossier ou encore la mise en place de permanences (Mission Locale, Ditep, L'Adapt…).

- **Espace PC :** 6 ordinateurs sont mis à disposition du public avec un accès libre et gratuit à internet. Il est possible d'y faire ses recherches ou de faire du traitement de texte.
  Petite originalité du SIJ; 4 des ordinateurs mis à disposition sont des PC gamers qui, bien que souvent associés aux jeux vidéos, ont toute leur place dans un tel espace pour

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

plusieurs raisons. Ces outils sont essentiels pour des jeunes qui souhaitent s'initier ou développer des compétences dans les domaines numériques et créatifs. Les jeunes recherchent souvent des lieux qui leur parlent et qui s'adaptent à leurs centres d'intérêt. Les PC gamers participent à rendre l'espace Info Jeunes plus dynamique et attrayant, tout en favorisant l'intégration de jeunes qui partagent une passion commune pour les technologies et le gaming, par ailleurs cela nous permet d'exercer nos fonctions de promeneurs du net en direct.

- **Espace vidéo :** en lien avec le Studio, nous avons un espace dédié au montage vidéo, qui est co-animé par un service civique présent sur place. Le SIJ en lien avec le studio propose un accompagnement adapté autour de ces projets : écriture, tournage, montage, prise de son. Nos objectifs sont simples: encourager les jeunes à créer, à s'exprimer et à prendre confiance en eux. Le Pôle Jeunesse a encadré de nombreuses réalisations de courts-métrages.

  Outre ces fictions, Info Jeunes crée aussi des courtes vidéos sur la ville de Quéven, en partenariat avec le Comité Historique. Ces vidéos se remémorent des faits historiques et des anecdotes surprenantes concernant la commune. Une occasion pour les jeunes de découvrir la culture locale et de s'initier à la réalisation et au montage vidéo. Tous ces podcasts sont diffusés sur le site de la mairie ou sur notre chaine youtube - Speedweb 56 - (rubrique: découvrir la ville). Une douzaine de jeunes participent chaque année à ces créations, le projet est toujours en cours actuellement.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Ce nouveau bâtiment a été conçu pour offrir un accueil optimal au public, avec des espaces vastes et aérés, accompagnés d'îlots facilement identifiables. L'un des atouts de ce lieu réside dans ses nombreuses verrières, qui contribuent à créer une atmosphère ouverte et lumineuse, facilitant ainsi l'appropriation par les jeunes.

C. L'Atelier

La création de cet espace vise à répondre à plusieurs objectifs, à la fois éducatifs, sociaux, et personnels. Dans un premier temps, il a été créé afin d'encourager l'expression et la créativité, en mettant à disposition des jeunes différents outils et moyens de création.



Cet espace permet également de renforcer les compétences sociales par le biais des ateliers collectifs, en lien avec des bénévoles. Les échanges sont ainsi favorisés, cela amène souvent à de belles surprises et de nouveaux projets. Chacun apprend à collaborer, à partager des idées et à respecter celles des autres. Cela contribue également à valoriser le rôle des jeunes dans la société et à les connecter à leur environnement.

Les partenaires :

- Leroy Merlin
- Les Ateliers Sol'Air
- L'outil en main
- Episol
- FabLab du Morbihan

- Bénévoles :
  - Couture
  - Mécanique
  - Numérique

C'est là que le Service Info Jeunes prend toute son importance. En effet, les différentes activités proposées par l'Atelier peuvent faire découvrir des

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

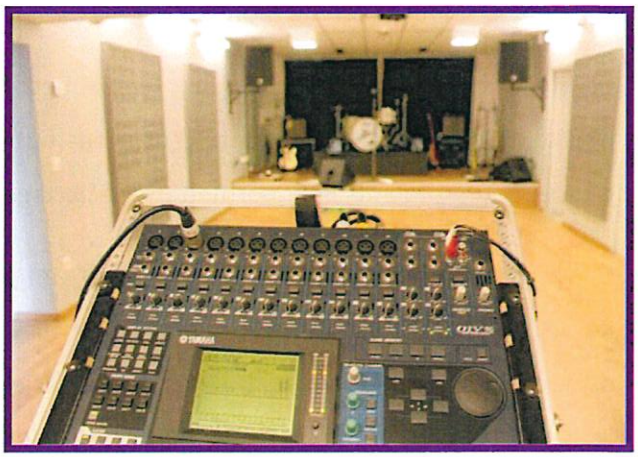
vocations et offrir des perspectives d'orientations, qui seront par la suite développées dans le cadre de rencontres au niveau du SIJ..

Différents projets "makers" sont mis en place quotidiennement au Pôle Jeunesse, on y retrouve des ateliers "bricolage", numériques ou créatifs, de l'initiation à la modélisation, à l'impression 3D, à la découpeuse laser… Des créations décoratives sont également réalisées comme des lampes de bureau, supports de téléphone, patères, supports à bijoux … Parents et passionnés peuvent aussi rejoindre le collectif, ces ateliers sont ouverts à tous !

Nous mettons à disposition de nombreux outils et un savoir-faire acquis grâce à nos différents partenaires.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

D. Le studio



Depuis quelques années, nous avons analysé l'évolution de la création musicale au sein de la société et plus particulièrement auprès de notre public, le constat est simple : les jeunes composent principalement à la maison. Nous avons donc décidé de créer un espace studio et une salle de répétition, qui permettrait aux jeunes de bénéficier d'outils plus élaborés en complément de leurs outils habituels.

L'espace est étudié pour leur permettre d'écrire, d'enregistrer de mixer et faire des représentations sur scène. Un animateur est également présent pour les accompagner tout au long de leur création.

Toute l'année, de nombreuses actions sont menées au sein du Studio pour répondre à plusieurs enjeux éducatifs, culturels et sociaux. Notre objectif est de travailler au sens large du terme «musique» en créant un maximum de passerelles entre les différents publics.

La salle de répétition permet de soutenir et d'accompagner des pratiques et des projets artistiques. Elle favorise la création, la diffusion musicale et le développement d'initiatives. Des groupes adultes peuvent aussi répéter en soirée, en échange de la mise en place d'ateliers à destination des jeunes durant l'année.

Le rap et le slam sont les principaux mouvements musicaux développés au sein du Studio. En effet, ces deux modes d'expression

Nos partenaires :

- Hydrophone
- Collège
- Radio Balise
- Ecole de musique
- Associations et groupes locaux

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

populaire sont accessibles et permettent aux jeunes de mettre des mots sur leurs émotions, leurs idées et leur vision du monde.

Ce Studio permet de les initier aux techniques d'enregistrement, d'écriture et de production musicales, tout en leur donnant accès à des outils professionnels. Il peut devenir un tremplin pour les jeunes talents, leur permettant de partager leurs créations avec un public plus large.

Dans une démarche proactive d'"aller vers", un partenariat a été établi avec le collège Joseph Kerbellec. Chaque vendredi, des ateliers d'écriture et de slam sont animés, offrant aux élèves un espace d'expression créative. De plus, un projet collaboratif sur l'année a été mis en place avec les professeurs de musique depuis deux ans, donnant naissance à des événements tels que des concours nationaux et le concours Jeunes Talents.

Une co-construction des ateliers est réalisée avec le Service Info Jeunes travail, en effet, des thématiques spécifiques sont développées telles que la différence, le harcèlement, les addictions. Ces travaux permettent d'aborder ces sujets souvent complexes, par le prisme des jeunes. Ils peuvent mener par la suite à des interventions telles que la rencontre de personnes en situation de handicap ou encore des interventions de professionnels extérieurs sur des sujets précis.

Le studio est partenaire de l'association MAPL (Musiques d'Aujourd'hui en Pays de Lorient) qui s'implique lors de nos événements en mobilisant les jeunes (open-Mic, concerts…).

Cette association a pour objectif de contribuer activement au développement et à la structuration des musiques actuelles sur le territoire du Pays de Lorient. Elle propose aussi un panel d'offres de formations musicales variées qui très souvent peuvent intéresser notre public.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Le studio devient un lieu de rencontre et d'échange où les jeunes peuvent collaborer, partager leurs idées et travailler ensemble sur des projets musicaux. Cela renforce l'esprit d'équipe et crée du lien entre eux.

Grâce à de nombreux partenaires (Hydrophone, Centre culturel des Arcs…), nous proposons aussi un projet journalistique, SpeedWeb, permettant aux jeunes de réaliser des interviews d'artistes ou des comptes rendus de concerts ou encore des critiques cinématographiques. Tous les articles sont disponibles sur le site www.speedweb.fr.

Info Jeunes étant doté de matériel vidéo et de montage, la passerelle entre les 2 entités est souvent réalisée. La mise en place de projets vidéos thématiques impliquant à la fois les jeunes du slam et les jeunes vidéastes en herbe en est un bon exemple.

Nous arrivons à la dernière entité du Pôle Jeunesse, celle qui centralise les informations et qui fait le lien entre tous les espaces. En effet, chaque problématique ou thématique soulevée revient vers la SIJ. La question ou le sujet peut par la suite être traité par le professionnel référent.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

E. L'ALSH « La Ferme de Kerzec » : l'accueil de loisirs des 12/17 ans



La Ferme de Kerzec est la seule entité extérieure au Pôle Jeunesse, située juste en face du parc de Kerzec (20 hectares). Ce bâtiment a été réhabilité; c'était une ancienne maison de quartier.

Suite à ces travaux en 2016, la Ferme de Kerzec a été repensée afin de devenir un Accueil de Loisirs 12-17 ans. Une cuisine et un espace détente permettent aussi aux associations d'utiliser le lieu pour leurs assemblées générales ou réunions publiques. Deux associations proposant des ateliers (couture, cuisine et scrapbooking) disposent de créneaux hebdomadaires. Cela permet de s'appuyer sur elles pour mener des actions avec les jeunes.

Ainsi, les adolescents ont l'opportunité de participer à une variété d'activités, telles que des ateliers manuels, des jeux en intérieur ou en extérieur, des activités de détente, de découverte, ainsi que des ateliers culturels, sportifs, artistiques ou scientifiques et techniques. Ces activités sont adaptées en fonction des périodes (vacances, week-ends, mercredis…) et des disponibilités des professionnels et bénévoles.

Le projet éducatif de ***La Ferme de Kerzec*** pose les bases du programme que la municipalité souhaite mettre en œuvre à destination des préadolescents et des adolescents de Quéven. Il affirme le rôle co-éducatif fondamental que joue la collectivité à l'égard d'un public spécifique en constante évolution.

Nos partenaires associatifs :

- Vamos (ateliers cuisine et couture)
- Autrement Créatif (scrapbooking)

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

En pratique, lors des vacances scolaires, un programme d'animations est proposé, enrichi l'été par des mini-camps. Des ateliers sont également organisés tout au long de l'année (cuisine, magie…) avec des associations locales.

La Ferme de Kerzec, en lien avec l'espace Studio, met en place des ateliers podcast, des sorties pour des concerts ou encore des spectacles. Cela permet aux jeunes de s'ouvrir à la culture sur les temps de vacances.

Horaires hors vacances scolaires
Mercredi : Atelier « cuisine »
Samedi : Atelier « slam ou magie »

	DÉBUT	FIN	TOTAL
Mercredi	15h00	19h00	4h00
Vendredi	16h30	19h00	2h30
Samedi	14h00	19h00	5h00
			11h30

La capacité d'accueil hors vacances est de 24 jeunes

Horaires en vacances scolaires Pendant les vacances scolaires les horaires varient en fonction des activités. En effet, certaines d'entre elles peuvent démarrer dès 10h et de nombreuses soirées, sur inscriptions, sont mises en place.

	DÉBUT	FIN	TOTAL
Lundi	14h00	19h00	5h00
Mardi	14h00	19h00	5h00
Mercredi	14h00	19h00	5h00
Jeudi	14h00	19h00	5h00
Vendredi	14h00	22h30	8h30
			28h30

La capacité d'accueil lors des vacances scolaires est de 44 jeunes

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Depuis maintenant un an, **Info Jeunes** s'investit activement dans la mise en œuvre de programmes visant à encourager la découverte des métiers de manière ludique et innovante. Dans cette dynamique, plusieurs actions novatrices ont été mises en place afin de répondre aux attentes et aux aspirations des jeunes d'aujourd'hui. Parmi ces initiatives, nous avons créé un **stage d'architecture** permettant aux jeunes de s'initier concrètement à ce métier, en les plongeant dans l'univers de la conception et de la construction, tout en leur offrant une expérience immersive qui va bien au-delà des simples théories académiques.

De plus, pour répondre à l'intérêt croissant des jeunes pour les industries numériques, nous avons organisé un **café de l'emploi immersif**, spécifiquement centré sur le secteur des **jeux vidéo**. Ce format novateur permet aux jeunes de rencontrer directement les professionnels du secteur, mais également de découvrir l'environnement de travail à travers des visites sur site. Ils peuvent ainsi comprendre les conditions réelles du métier, observer les différents aspects du travail en entreprise et se projeter dans un domaine en constante évolution.

IMPORTANT

Afin d'accentuer le lien entre les parents et le Pôle Jeunesse, nous avons pris la décision de ne pas utiliser de portail familles en ligne. Les inscriptions se réalisent directement au sein du service Info Jeunes. Ce fonctionnement nous permet d'échanger avec les parents, de leur faire découvrir nos différents espaces, de présenter l'équipe, de donner des informations complémentaires concernant nos actions ou nos projets en cours. Cela nous permet également d'inciter les jeunes à ne pas se concentrer uniquement sur les activités dites de "consommation" et d'essayer, de tenter, de découvrir d'autres activités.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

II. Le fonctionnement du Pôle Jeunesse

Les jeunes sont impliqués dans la **vie de la structure**. Ils sont **acteurs de l'animation** et participent à l'organisation des sorties, des animations ponctuelles ou régulières, des séjours, etc.

Ils sont encouragés à réaliser des projets autofinancés, en collaboration avec l'association « **Vamos** », association créée par les jeunes de la structure et « Joclud » l'association de jeux de société et Speedweb, site Internet culturel pour et par les jeunes.

A. Les horaires d'ouverture

Ils peuvent être modifiés pour s'adapter à l'évolution des habitudes de fréquentation du public ou des contraintes de fonctionnement.

Des ouvertures ponctuelles peuvent être accordées à la demande des jeunes, en fonction des projets mis en place ainsi que des disponibilités des animateurs.

Il est aussi possible de signer une convention entre le Pôle Jeunesse et une association, si le projet est en adéquation ou complémentaire à l'offre proposée par le service. Une attestation d'assurance sera aussi demandée à l'association.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Ouverture au public :	
Lundi	**16h00 - 18h00** ***(que la partie PIJ)***
Mardi	**10h00 – 12h00** ***(le PIJ)*** **/ 14h00 – 19h00**
Mercredi	**10h00 – 12h00** ***(le PIJ)*** **/ 14h00 – 19h00**
Jeudi	**10h00 – 12h00** ***(le PIJ)*** **/ 14h00 – 19h00**
Vendredi	**10h00 – 12h00** ***(le PIJ)*** **/ 14h00 – 19h00** **(Fermeture à 23h00 / 2 fois par mois pour soirées à thème)**
Samedi	**10h00 – 12h30** ***(le PIJ)*** **/ 14h00 - 19h00**
Dimanche	**14h00 - 19h00** ***(que la partie Baratin)***

B. Le matériel

Dans le local, du matériel est mis à disposition des jeunes sans contrepartie financière : babyfoot, jeux de société, jeux vidéo, caméra et ordinateurs.

Il ne doit pas y avoir de dégradation, son utilisation doit être équitable (le matériel ne doit être monopolisé par un seul groupe). Une vérification du matériel ou de l'espace mis à disposition sera établie par un animateur du Pôle avant et après utilisation.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

C. Les activités

Des activités régulières ou ponctuelles sont mises en place par l'équipe d'animation. Les jeunes participent à l'élaboration du programme. Leurs propositions peuvent être prises en compte.

Une autorisation parentale est demandée :
- pour toute activité se déroulant en dehors du local et en dehors des horaires habituels d'ouverture, ainsi que pour toutes les activités présentant des risques (escalade, karting, soccer, patinoire, paintball…)
- pour des activités impliquant des déplacements en véhicule (minibus de la ville ou bus de transport en commun).

Une association peut aussi profiter des locaux, hors horaires d'ouvertures. Pour cela une convention devra être signée, avec une attestation d'assurance de l'association, une carte magnétique lui sera remise pour ouvrir et fermer les locaux.

L'ensemble des associations exerçant des actions au sein de la structure, ont **l'obligation de faire une réunion mensuelle avec le chef de service** de la structure afin d'échanger sur divers sujets (mesures de sécurité, participation des jeunes, projets…)

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

III. Les règles de vie

Interdiction : consommation de tabac, d'alcool et de produits stupéfiants

La loi N° 91-32 du 10 janvier 91 (loi Evin) interdit la consommation de cigarette dans les lieux publics.

La cigarette et l'alcool sont strictement interdits dans le local et ses abords, ainsi que lors des activités organisées en extérieur.

Tout jeune en état d'ébriété se verra systématiquement refuser l'accès au local et toute participation aux activités du service jeunesse.

L'article L 628 du code pénal interdit toute consommation de produits stupéfiants.

Tout produit stupéfiant est interdit dans les locaux, aux alentours de la structure ainsi que durant les activités mises en place.

A l'intérieur de la structure :

Le Pôle Jeunesse est un lieu de travail, de détente et d'amusement, pour le bien de tous il est interdit de courir ou de crier.

- Il est tenu d'avoir un langage poli.
- Il n'est pas autorisé à se servir soit même en quelconques produits vendus au bar.
- Il n'est pas autorisé de passer derrière le comptoir sans autorisation.
- Il est nécessaire de demander l'autorisation avant d'utiliser le matériel ainsi que la salle de répétition ainsi que dans l'espace créa.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

- Il est à noter que l'espace créa n'est pas un espace de jeux, il est donc nécessaire d'adapter son comportement à ce lieu.
- Il n'est pas autorisé de regarder des vidéos interdites aux moins de 16 ans
- L'usage des jeux vidéo est soumis aux différentes restrictions en vigueur.
- Les jeunes de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte référent.
- L'accès à l'ensemble des services de la structure hormis les consommations alimentaires et les jeux de sociétés sont interdites aux jeunes de moins de 12 ans.

En cas d'altercation entre individus les membres du Pôle Jeunesse s'autorisent à leurs en interdire l'accès provisoire ou définitif.

Chaque personne est responsable de son matériel (téléphone, enceinte, vélo, sac etc.) en cas de vol, si l'individu est identifié, le Pôle Jeunesse s'autorise à interdire l'accès de la structure et à contacter le policier municipal.

A l'extérieur de la structure

Le Pôle Jeunesse est directement impacté par l'attitude des personnes aux abords des locaux.

- Ne pas jeter d'emballages provenant de la structure dans la rue (poubelles à proximité).
- Ne pas mettre de musique forte dehors (riverains et bureaux proches).
- Ne pas stationner en scooter, vélo ou voiture devant l'entrée du PIJ.
- Ne pas rester en groupe devant les portes d'entrées de la structure.
- Ne pas cracher ni jeter de mégots de cigarettes devant la structure.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Dans le cas de non-respect des règles de vie de la structure, détaillées dans le présent règlement, des sanctions pourront être appliquées (de l'exclusion temporaire au travail d'intérêt général). Elles seront décidées après concertation avec la famille, les animateurs, les élus et les jeunes impliqués.

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance de son contenu et d'en accepter les modalités.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Charte européenne de l'Information Jeunesse

Adoptée à Cascais le 27 avril 2018 par la 29ème
Assemblée générale de l'Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes (ERYICA)

Préambule

Nous vivons dans des sociétés complexes, numériques, et dans un monde interconnecté qui offre de nombreux défis et opportunités. L'accès à l'information et la capacité à l'analyser et à l'utiliser sont de plus en plus importants pour les jeunes en Europe et ailleurs. L'Information Jeunesse les aide à réaliser leurs aspirations et encourage leur participation comme membres actifs de la société. L'information doit être dispensée de manière à élargir les choix offerts aux jeunes, et à promouvoir leur autonomie et leur capacité à penser et agir par eux-mêmes.

Le respect de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales implique le droit, pour tous les jeunes, d'avoir accès à une information complète, objective, compréhensible et fiable sur toutes leurs questions et tous leurs besoins. Ce droit à l'information a été reconnu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par la Convention relative aux Droits de l'Enfant, et dans la Convention européenne pour la Protection des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. L'importance de l'Information Jeunesse est aussi énoncée dans les Recommandations du Conseil de l'Europe CM/Rec (1990)7 et CM/Rec(2010)8 concernant l'information et le conseil pour les jeunes, CM/Rec(2015)3 sur l'accès des jeunes issus des quartiers défavorisés aux droits sociaux, CM/Rec(2016)7 sur l'accès des jeunes aux droits et CM/REC(2017)4 sur le travail de jeunesse. Ce droit est également la base des actions en Information Jeunesse entreprises par l'Union européenne.

Le travail d'Information Jeunesse généraliste couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes et peut inclure un éventail d'activités: information, conseil, accompagnement, coaching, formation, travail en réseau, et orientation vers des services spécialisés, dans l'optique de les encourager à s'engager et à développer leur capacité à penser et agir par eux-mêmes. Ces activités peuvent être proposées par des centres d'Information Jeunesse ou par des services d'Information Jeunesse au sein d'autres structures ou environnements. Les principes de cette Charte sont destinés à être appliqués à toutes les formes de travail d'Information Jeunesse généraliste. Ils constituent une base de standards minimums et de mesures de qualité qui doivent être établis dans chaque pays, en tant qu'éléments d'une approche globale, documentée, cohérente et coordonnée du travail d'Information Jeunesse, ce dernier faisant partie de la politique de jeunesse.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Charte européenne de l'Information Jeunesse

erica

Principes

1. INDEPENDANTE
1.1 L'information offerte est complète, donne l'aperçu des différentes options disponibles et repose sur la pluralité et la vérification des sources.
1.2 L'information offerte est indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale.
1.3 Les sources de financement de l'Information Jeunesse ne compromettent l'application d'aucun des principes de la présente Charte.

2. ACCESSIBLE
2.1 Les services d'Information Jeunesse garantissent l'égalité d'accès.
2.2 Les services et centres d'Information Jeunesse sont faciles d'accès, attrayants et visibles pour les jeunes.
2.3 L'Information Jeunesse est compréhensible par les jeunes.

3. INCLUSIVE
3.1 Les services d'Information Jeunesse sont ouverts à tous les jeunes, sans aucune forme de discrimination.
3.2 Les services d'Information Jeunesse sont gratuits pour tous les jeunes.
3.3 Les centres et services d'Information Jeunesse s'efforcent de toucher tous les jeunes et développent les moyens efficaces et adaptés aux différents groupes et différents besoins.

4. BASEE SUR LES BESOINS
4.1 Les services d'Information Jeunesse sont basés sur les besoins des jeunes.
4.2 L'information mise à disposition couvre tous les sujets qui concernent les jeunes.
4.3 Chaque usager est respecté en tant qu'individu et la réponse à chaque question est individualisée, efficace et appropriée.
4.4 Les structures d'Information Jeunesse sont dotées de moyens humains suffisants pour garantir un accompagnement et des services individualisés.

5. RENFORCE LES CAPACITES D'ACTION
5.1 Les services d'Information Jeunesse visent à renforcer les capacités d'action des jeunes et à encourager leur autonomie.
5.2 Les services d'Information Jeunesse apportent aux jeunes les compétences nécessaires au traitement des médias et de l'information pour agir de manière responsable et en toute sécurité.
5.3 Les services d'Information Jeunesse encouragent la citoyenneté active et la participation.

6. PARTICIPATIVE
6.1 Les jeunes participent à la production, à la diffusion et à l'évaluation de l'Information Jeunesse à différents niveaux et sous différentes formes.
6.2 Les services d'Information Jeunesse offrent des plateformes pour les activités par les pairs.
6.3 Les retours des jeunes concernant les services d'information jeunesse sont encouragés et pris en compte pour l'évolution de leurs services.

7. ETHIQUE
7.1 Les services d'Information Jeunesse respectent la vie privée des jeunes et leur droit à la confidentialité et à l'anonymat. Les services d'Information Jeunesse constituent un environnement sûr pour les jeunes.
7.2 Les critères de sélection de l'information sont transparents et compréhensibles. La mention de l'auteur et l'objet de l'information sont clairs et visibles.
7.3 Toute l'information produite ou diffusée est exacte, complète, à jour et vérifiée.

8. PROFESSIONNELLE
8.1 Les services d'Information Jeunesse sont offerts de manière professionnelle par du personnel formé à cet effet.
8.2 Les professionnels de l'Information Jeunesse ont des compétences en éducation aux médias et à l'information.
8.3 Les services d'Information Jeunesse coopèrent avec les acteurs pertinents pour identifier les besoins, rechercher les synergies, partager l'expertise et rendre l'Information Jeunesse visible.
8.4 Les professionnels de l'Information Jeunesse coopèrent au niveau local, régional, national, européen, international, et partagent bonnes pratiques et connaissances.
8.5 Les professionnels de l'Information Jeunesse veillent à ce que les jeunes aient les connaissances et compétences nécessaires pour utiliser les services numériques qui leurs sont destinés.

9. PROACTIVE
9.1 Les services d'Information Jeunesse sont innovants dans leurs choix de stratégies, de méthodes et d'outils pour atteindre les jeunes.
9.2 Les professionnels de l'Information Jeunesse ont connaissance des nouveaux développements, des lois en vigueur et se tiennent informés des tendances de la jeunesse.
9.3 Les professionnels de l'Information Jeunesse sont des acteurs proactifs dans le domaine des médias et de l'information afin de garantir la visibilité d'une Information Jeunesse de qualité.

X J'ai pris connaissance de la charte européenne de l'Information Jeunesse.

Date et lieu : 15 octobre 2025, Queven

Signature (et cachet si possible)

Nom, prénom et fonction :
Le Cann Anne-Louise
Informatrice Jeunesse

www.erica.org

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Quéven Kewenn	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal *Séance du 15 décembre 2016*
Référence : 2016.116	*Objet :* **Convention CRIJ**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 29** Présents : 25 Procurations : 3 Absent : 1 Votants : 28	L'an deux mil seize, le quinze décembre le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le neuf décembre deux mil seize, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire. **Etaient présents** : Marc BOUTRUCHE, Céline LEGENDRE, Benoît BERTRAND, Anne GUERDER, Linda TONNERRE, Ludovic DINET, Myriam PIERRE, Jean-Louis DUGUE, Jean-Pierre ALLAIN, Pierrette PARA, Fabrice KLEIN, Pierre-Emmanuel HERVE, Hélène LANTERNIER, Jean-Luc LE FLECHER, Evelyne LE LEZ, Thierry CHAMPION, Gérard LE VILAIN, Micheline GARGAM, Raymond BOYER, Marc COZILIS, Ariane NOUEL, Patrick LE PORHIEL, Solen RAOULAS, François GUION, Danielle LE MARRE. **Absents excusés ayant donné pourvoir** : **Sébastien DUHAMEL** à Marc BOUTRUCHE, **Patricia GUYONVARCH** à Raymond BOYER, **Mona PONTHIER** à Pierrette PARA. **Absente** : Nicole NAOUR

Depuis que le CRIJ Bretagne a repris les missions de l'association Info Jeunes 56, la dynamique de réseau a été maintenue comme une priorité pour le développement quantitatif et qualitatif de l'Information Jeunesse dans le Morbihan. Elle facilite les échanges d'expériences entre professionnels et concourt à la mutualisation des savoir-faire ; elle permet aussi de former les professionnels des PIJ et BIJ et de réaliser des projets collectifs communs sur le territoire avec les Jeunes.

La ville de Quéven, gestionnaire du Point Information Jeunesse, s'engage à soutenir l'animation départementale dans sa fonction de mutualisation des ressources du réseau. La commune s'engage aussi à permettre aux animateurs du Point Information Jeunesse de participer aux réunions de travail et aux temps de formation du réseau départemental Information Jeunesse.

Dans ce cadre, le CRIJ Bretagne propose une convention par laquelle chacune des collectivités locales possédant un PIJ/ BIJ s'engage, par une participation financière, dans cette dynamique départementale. La convention est valable pour l'année civile en cours et fait l'objet d'une évaluation.

Pour 2016, le montant de la cotisation annuelle est fixé par le Bureau de l'association CRIJ Bretagne sur la base des chiffres INSEE de la population des jeunes de 15/29 ans, à raison de 0,60 € par jeune.
La contribution pour Quéven s'élève à 796 €. Celle-ci doit servir à soutenir un ou plusieurs projets à l'initiative du réseau lui-même dans le cadre d'un espace de mutualisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 28 voix pour :

- **Valide les termes de la convention jointe en annexe.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.**

A Quéven, le 15 décembre 2016
Marc Boutruche,
Maire de Quéven

Budget dédié à l'IJ		
Nature	**Libéllé nature**	**Budgété**
60	Dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement	2 800,00 €
60	Alimentation	200,00 €
61	Dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement	4 300,00 €
62	Dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement	700,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00 €
	Total	**18 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

ORGANIGRAMME PAR SERVICE
VILLE DE QUÉVEN

Mise à jour du 01/10/2025

Pôle Enfance et Jeunesse

Service scolaire - ATSEM
Erwann LE NEZET

- **Nicole BASTIDE**
- **Anne-Claire BOULESTREAU**
- **Marion EVANO**
- **Tatiana GUEVEL**
- **Valérie PENVERN**
- **Carine PHILIPPE**
- **Cindy RENAULT**
- **Valérie ROLLAND**
- **Teresa WAIRY**
- **Mélanie PATUREAU** *(rempl.)*

Animation périscolaire et accueils de loisirs
Erwann LE NEZET
Ludovic EVIN

- **Mila BOUBNOV**
- **Elise BOURDOUX**
- **Fabien DUBOIS**
- **Gladys DUVAL**
- **Aurore ESSELINE**
- **Marion EVANO**
- **Eric GAUTIER**
- **Ilona GILLION**
- **Aurore LE GAL**
- **Lily LE PRIELLEC**
- **Elodie LE POETVIN**
- **Pascal MASSE**
- **Morgane PENVERN**
- **Justine PERROTTE**
- **Mathilde PIERRE**
- **Rodrège SALLEMBIEN**
- **Erwan TISSERAND**
- **Fanny TONNERRE**
- **Alexandre VARAILHON**
- **Mickaël VIAUD**

Encadrement ALSH
Ludovic EVIN

3-7 ans
Mila BOUBNOV
Elodie LE POETVIN

8-12 ans
Marion EVANO
Alexandre VARAILHON

12-17 ans
David PHILIPPE

Pôle Jeunesse
Ludovic EVIN

Info Jeunes et Commission Jeunes
Anne-Louise LE CAM

CME
Anne-Louise LE CAM
Alexandre VARAILHON

Le Studio
David PHILIPPE

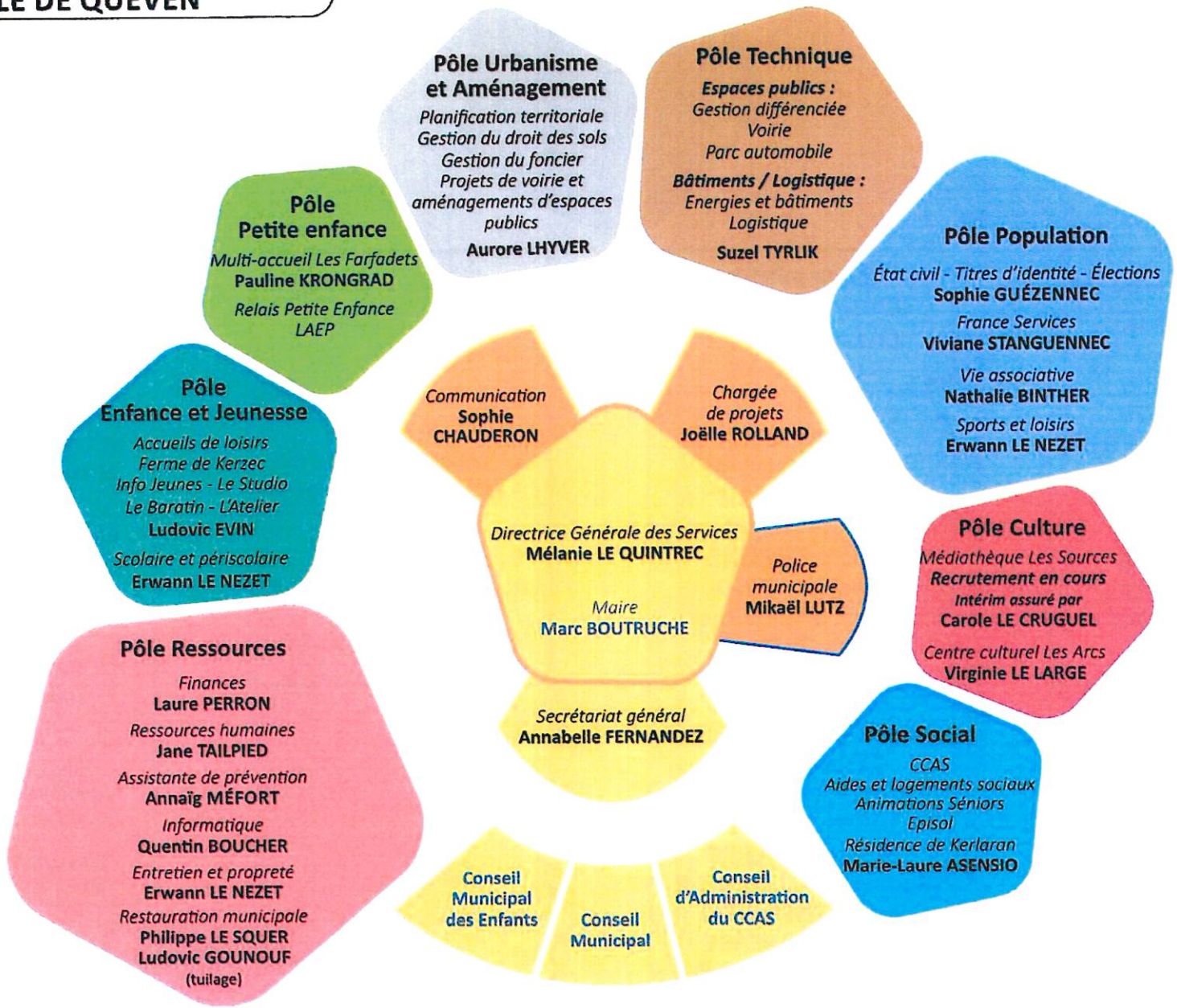
Le Baratin et L'Atelier
Frédéric PINTO
Noah RIO

Lily LE PRIELLEC
(dimanches après-midi et vacances scolaires)

Morgan DECOURS
(dimanches après-midi)

ÉLU RÉFÉRENT
Fabrice KLEIN
Adjoint à la Jeunesse, Affaires scolaires et Périscolaire

ORGANIGRAMME DES SERVICES
VILLE DE QUÉVEN



Mise à jour du 01/10/20

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

FICHE DE POSTE
RESPONSABLE DU SERVICE Enfance Jeunesse
Chargé de coopération thématique

Service : Jeunesse	Ludovic EVIN

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : *Animateur Principal de 1ere classe*
Statut : Titulaire
Temps de travail : Temps complet
Lieu de travail : Commune de QUÉVEN

MISSIONS PRINCIPALES

Contribue à l'élaboration de la politique territoriale en direction des enfants et des jeunes.
Met en oeuvre et pilote les projets éducatifs et pédagogiques : Projet éducatif de territoire, plan mercredis, agrément info jeunes, PS jeunes
Gère et anime les partenariats avec *les directions d'écoles*, le collège, la CAF, la DDCS, les associations...
Anime et pilote les équipes d'animateurs-trices
Chargé de coopération thématique CTG

ACTIVITÉS ET TÂCHES

ACTIVITÉS PRINCIPALES	DESCRIPTION DES TÂCHES
Mise en oeuvre et pilotage de projet dont la CTG	- En relation avec les élus et la direction générale, définition des orientations stratégiques des projets éducatifs et pédagogiques du Pôle Jeunesse et des ALSH, ainsi que de leur évolution.
Suivi de la CTG	-Suivi et évaluation des actions mises en oeuvre dans le cadre de la CTG
Gestion et coordination des structures d'accueil jeunesse (ALSH et Pôle Jeunesse)	- Organisation de l'accueil informel des jeunes : gestion et élaboration des plannings, règlement intérieur. - Élaboration du programme d'activité des vacances scolaires : identification des besoins, conception, budgétisation, planification et mise en œuvre, organisation de mini-camps - Suivi du programme d'information et de sensibilisation des jeunes - Élaboration de projets socio-culturels durant l'année : analyse des attentes et des besoins, aide à l'élaboration des plans de financement, accompagnement à la conception et à la mise en œuvre des actions - Mobilisation et coordination des acteurs locaux (services municipaux, associations locales, Info jeunes 56 et partenaires extérieurs). - Suivi du fond documentaire
Médiation	- Observation et écoute des jeunes, sur l'espace public - Passerelles avec le collège - Responsabilisation des jeunes pour l'organisation de leurs loisirs - Relation avec les familles (accompagnement des équipes dans leur communication avec les familles)
Gestion administrative et budgétaire (0,1 ETP)	- Élaboration des budgets Pôle Jeunesse et ALSH de la régie de recettes - Suivi de l'exécution budgétaire, de la phase de projet à celle du bilan - Gestion des dossiers de prestation de service CAF - Gestion des dossiers d'inscription, accueil des parents
Management (0,2 ETP)	- Définition des objectifs et évaluation des équipes - Encadrement d'une équipe de direction ALSH (5 directeurs ou adjoint) - Encadrement d'une équipe d'animateurs répartis sur différents service (info jeunes, baratin, atelier et studio) - Recrutement, animation, encadrement des équipes d'animateurs saisonniers - Organisation et répartition des missions des agents, gestion des plannings - Animation du travail en équipe - Régulation, gestion des conflits - Suivi du plan de formation

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Communication	- Bilans réguliers, qualitatifs et quantitatifs - Définition, conception, mise en œuvre du plan de communication pour la promotion des actions du service (presse, web, et création de supports) - Relations presse - Développement et entretien des réseaux
ACTIVITES SECONDAIRES	**DESCRIPTION DES TÂCHES**
Communication **Gestion des bâtiments, du mobilier et de l'informatique**	-Participation à des réunions d'information, forum, rencontres… - Assurer la sécurité, le suivi de l'entretien, l'aménagement des espaces, le suivi du matériel informatique

" A titre occasionnel et selon les nécessités de service, l'agent peut être amené à effectuer des missions relevant de son champ de compétences, non mentionnées dans cette fiche de poste."

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIRS / CONNAISSANCES
-Connaissances sur la psychologie des adolescents
-Connaissances de l'évolution des pratiques des adolescents
-Connaissances des règles budgétaires
-Connaissance du contexte local
-Connaissances des règles d'hygiène et sécurité

SAVOIRS FAIRE / COMPÉTENCES TECHNIQUES

-Techniques de management
-Techniques d'animation et de dynamique de groupe
-Comprendre la demande, analyser le besoin et proposer des solutions adaptées
-Développer et promouvoir des activités d'animation et socio-culturelles
-Techniques de communication
-Maîtrise des outils de bureautique
-Elaboration et gestion de projets
-Savoir fédérer et mobiliser une équipe autour d'un projet

SAVOIRS ÊTRE / APTITUDES
-Autonomie
-Créativité, esprit d'initiative
-Sens de l'organisation
-Capacités d'écoute et d'observation
-Capacité à travailler en transversalité
-Qualités relationnelles et rédactionnelles
-Discrétion

ENVIRONNEMENT DU POSTE

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Relations hiérarchiques : DGS

Relations internes : Comptabilité, services techniques, police municipale, CCAS, médiathèque, centre culturel les arcs, élu en charge de la jeunesse

Relations externes : collège, associations, partenaires institutionnels, presse, usagers du service (jeunes, parents)

MOYENS MIS À DISPOSITION
Matériel : informatique, sonorisation, audio, vidéo, maker
Minibus / Véhicule de service

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE
Horaires atypiques et flexibles (adaptés aux actions mises en place et aux périodes de vacances scolaires)
Possibilité de travailler le soir et le week-end : (mini-camps, festival, sorties…)

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

FICHE DE POSTE
Animatrice Info Jeunes
Chargé.e de coopération thématique

Service : Jeunesse	LE CAM Anne-Louise

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : Adjoint d'animation
Statut : Titulaire
Temps de travail : 36h
Lieu de travail : Commune de QUÉVEN
Horaires :
9h-12h / 14h-19h du mardi au jeudi
14h-19h du vendredi au samedi
Diplôme :
Master Intervention et Développement social
Licence Action Sociale et de Santé

MISSIONS PRINCIPALES

Assurer l'accueil et l'information du public,
Participer à la conception et à la mise en œuvre du projet éducatif du pôle jeunesse en lien avec les objectifs fixés par la ville et ses partenaires institutionnels.
Développer et entretenir les partenariats en fonction des projets construits.
Chargé de coopération thématique CTG

ACTIVITÉS ET TÂCHES

ACTIVITÉS PRINCIPALES	DESCRIPTION DES TÂCHES
Animation, information, médiation	- Animation de l'espace PIJ - Information des jeunes (12-27 ans) - Rôle de prévention et sensibilisation auprès des jeunes - Mise en place d'actions de préventions - Observation, écoute et mobilisation des jeunes, sur l'espace public
Gestion du Point Information Jeunesse, du studio multimédia et de la salle de spectacle	- Gestion administrative - Suivi du fond documentaire - Elaboration des plannings d'activités - Suivi du programme d'information et de sensibilisation des jeunes - Assurer le déroulement et le suivi des différents dispositifs liés à la scolarité, à l'accès aux formations et à l'emploi. - Mettre en œuvre des dispositifs et des projets en direction des jeunes - Mobilisation des jeunes sur des projets vidéo et multimédia…
Suivi de la CTG	- Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action de la CTG ainsi qu'à l'évaluation des actions mises en place. - Participer au recueil des besoins des jeunes et contribuer à enrichir le diagnostic de territoire
Suivi des partenariats	- Travail en partenariat (collège, associations locales, mission locale…) - Suivi du partenariat avec les structures associatives au sein du Pôle jeunesse - Coordination des partenariats, notamment avec Info jeunes 56 - Développement et entretien des réseaux - Suivi de la commission jeune et du CME
ACTIVITÉS SECONDAIRES	**DESCRIPTION DES TÂCHES**

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Communication	- Rencontre avec les parents, relais d'information - Réunion intercommunale
Animation	- Organisation et élaboration de journées thématiques - Participation et/ou initiation au montage de projets en direction des jeunes - S'engager dans le programme Promeneur du Net

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE
Horaire atypiques et flexibles Possibilité de travailler le soir et le week-end Présence le samedi

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS / CONNAISSANCES
- Connaissances liées au comportement et à la psychologie du public 12-27 ans - Connaissance de l'évolution des pratiques des jeunes de 12 à 27 ans - Connaissance du contexte local - Connaissance des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation des jeunes - Connaissance des règles d'hygiène et sécurité
SAVOIRS FAIRE / COMPÉTENCES TECHNIQUES
- Capacité à animer et développer des partenariats -Savoir identifier et mobiliser les partenaires stratégiques - Développer des mutualisations de moyens autour des actions définies - Maîtrise des outils de bureautique - Elaboration de projets en cohérence avec les enjeux éducatifs du PIJ - Gestion administrative et budgétaire - Elaboration du budget prévisionnel et recherche de financements - Prise en charge des tâches administratives liées au fonctionnement du service - Gestion et actualisation documentaire du pôle de ressources - Animation de réunions - Techniques de médiation et de gestion de conflits - Techniques de communication d'animation et de dynamique de groupe - Savoir fédérer et mobiliser autour de projets - Développer et promouvoir des activités d'animation et socioculturelle
SAVOIRS ÊTRE / APTITUDES
- Autonomie - Discrétion - Organisation - Créativité et inventivité - Qualité d'encadrement de groupe et de coordination, d'animation - Grand sens pédagogique - Capacité d'écoute et d'observation - Etre capable d'analyser et de répondre aux besoins du public - Capacité à travailler en transversalité - Qualités relationnelles et rédactionnelles

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

Anne-Louise Le Cam

Adjointe d'animation territoriale

125 RUE JEAN JAURÈS, 56 600, LANESTER | annelouise2611@gmail.com | 07.82.81.11.89

FORMATIONS

Formation : Information Jeunesse et Promeneurs Du Net - CRIJ Bretagne
2023-2024

Informer, accompagner et orienter les jeunes de manière adaptée, que ce soit en présentiel ou en ligne

Master Intervention et Développement Social
Parcours coordination de l'intervention sociale et sanitaire
Université Bretagne Sud Lorient 2020-2022

Comprendre et connaître l'environnement général du secteur : publics, institutions, politiques et dispositifs

Licence Action Sociale et de Santé
Université Bretagne Sud
Lorient 2019-2020

Etre capable d'initier et de participer à un projet en réponse à un besoin de ce secteur

DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
IUT de Vannes 2017-2019

Gestion administrative, comptable et financière des établissements



Compétences :
Canva - Pack Office - Pack Google
Excess - Etemplateur - Sage - Sphinx
Logat - Lucid Cal

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES & ASSOCIATIVES

Jury d'examen - VAE BTS SP3S - CPJEPS — Lycée Marie Le Franc - Ligue de l'enseignement 2025
- Evaluation des compétences et connaissances des candidats
- Participation aux délibérations
- Analyse des dossiers professionnels

Animatrice & Informatrice Jeunesse — Info Jeunes - Pôle Jeunesse - Quéven 2022 - en cours
- Accueil, information et orientation des jeunes sur l'ensemble des thématiques IJ
- Accompagnement individuel et animation de temps collectifs
- Référente « Promeneuse du Net »
- Conception et réalisation de supports vidéos en lien avec les jeunes
- Soutien aux taches administratives du service jeunesse - (analyse des besoins...)
- Participation à la mise en œuvre de projets partenariaux et d'actions locales

Bénévole : Secrétaire Adjointe - Chargée de communication — Judo Club - Ménéac 2019 - 2025
- Mise en place de réunion de sensibilisation (violences sexistes et sexuelles)
- Développement de la communication (évènements, réseaux sociaux, communication inter-club...)
- Création de stage thématique avec des experts

Bénévole : Membre billeterie et trésorerie — FIFIG - Groix 2023
- Développement du système de paiement par jetons, comptabilité et gestions des goodies

Alternance - Contrat de professionnalisation — Foyer La Sittelle - Vannes Septembre 2021 - 2022
- Chargée de mission: Création d'outil, animation groupe de travail & de réunion, rédaction projet d'établissement, livret d'accueil, mise en place d'une etude

Directrice remplacante - ALSH La Trinité-Porhoët — ALSH - La Trinité-Porhoët Juillet - Août 2021
- Gestion du quotidien de direction, commande des repas, enregistrement payement, gestion d'équipe d'animation

Stage d'immersion à la Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales — Département du Morbihan - Vannes Avril - Juin 2021
- Création d'outil de communication interne et externe permettant la bonne mise en place du parcours de santé des enfants confiés

Animatrice ALSH - Responsable de séjour — Ploërmel Communauté - Ploërmel La Trinité-Porhoët - 2016 -2021
- Titulaire du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA
- Connaissance des techniques d'animation & connaissances réglementaires

Projet Roumanie création d'une association à but humanitaire et collecte de fonds — IUT GEA -Vannes 2018 -2019
- Communication, évènementiel, récolte de fonds

CENTRES D'INTÉRÊT

Engagement sportif
- Ceinture noire de judo 1er dan pratique du judo depuis 15 ans
- Membre active Judo Club Ménéac
- Aïkido - 2 ans - FLL
- Boxe Française - 1 an
- MMA - 3 ans

Activités créatives
- Amigurumi - Crochet - Broderie
- Photographie
- Bricolage

Voyages
Roumanie, Espagne, Tchéquie, Angleterre, Belgique, Allemagne

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025118-DE

ATTESTATION de FORMATION

Le Centre Régional Info Jeunes Bretagne atteste que

Anne-Louise Le Cam – Info Jeunes Quéven
a participé à **la Formation Informateur/Informatrice Jeunesse**
aux dates suivantes :
25, 26 et 27 janvier à Ploemeur
1, 2 et 3 mars à Brest
29, 30 et 31 mars à Saint-Brieuc
8 et 9 juin à Dinard
27, 28 et 29 septembre à Rennes

La formation initiale Information Jeunesse permet d'être en capacité de :

- ✓ Repérer les ressources sur le cadre de sa mission IJ
- ✓ Organiser son espace d'accueil
- ✓ Identifier et utiliser les outils afin de répondre aux demandes des jeunes
- ✓ Mener un entretien individuel d'information
- ✓ Identifier les acteurs de son territoire
- ✓ Concevoir et mener des actions d'animation de l'information
- ✓ Se servir des outils ludo-pédagogiques du réseau info Jeunes Bretagne
- ✓ Utiliser la charte graphique de l'IJ
- ✓ Intégrer les médias sociaux dans ses pratiques professionnelles

Fait pour valoir ce que de droit.

Rennes, le 14 novembre 2023

Adeline LEBRUN
Chargée de formation